

QU'EST-CE QUE LA VILLE TROPICALE ET DURABLE RÉUNIONNAISE DE DEMAIN ?

☉ Une ville qui répond concrètement aux besoins des Réunionnais

► Logements, emplois, transports en commun, activités, équipements et services de proximité mais aussi plus de nature en ville !

☉ Une ville qui préserve les atouts du territoire et ses richesses naturelles

► Maîtrise des ressources, développement de ses propres sources d'énergie, valorisation du patrimoine naturel et historique, reverdissement des terres arides et recyclage des eaux usées.

Bien plus qu'une opération d'aménagement, l'Ecocité constituera la vitrine de nos savoir-faire en matière d'aménagement et de constructions durables. Elle sera un levier d'attractivité majeur pour toute La Réunion.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) réunit l'État, la Région, le Département, le Territoire de la Côte Ouest et les communes de La Possession, Le Port et Saint-Paul. Ce contrat définit l'ensemble des opérations prévues à l'horizon 2030, leurs conditions de mise en œuvre ainsi que leur coordination sur le territoire de l'Ecocité. Le Grand Port Maritime de La Réunion, la Banque des Territoires et l'Établissement Public Foncier de La Réunion sont également associés.

L'ECOCITÉ À TERME : UN TERRITOIRE DE POTENTIALS POUR LA RÉUNION



► 5 000 ha



► 14 opérations d'aménagement d'ici 2030



► 37 actions à l'horizon 2030 (aménagement, projets innovants, ...)



► 35 000 nouveaux logements



► 25 % d'espaces naturels à préserver



► 22 km de côtes aménagées



► 350 000 m² de surfaces de plancher dédiées aux activités économiques (hors ZAP)



20% d'espaces agricoles



► 37 km de nouvelles voies dédiées aux transports en commun



► 20 000 emplois



► 2 milliards d'euros environ d'investissement public



ECOCITE.RE



ECOCITÉ INSULAIRE & TROPICALE DE LA RÉUNION



UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT UNIQUE À LA RÉUNION

L'Ecocité du Territoire de la Côte Ouest (TCO) est une vaste démarche d'aménagement urbain, inédite à La Réunion. Déjà lancée sur certaines opérations, l'Ecocité de La Réunion se déploiera dans son intégralité au cours des 30 prochaines années. **L'objectif : bâtir la ville insulaire et tropicale de demain, avec de premières réalisations dès 2030.**

5 000 HECTARES, 3 COMMUNES : UN POTENTIEL DE RAYONNEMENT MAJEUR DANS L'OUEST

Le choix du périmètre de l'Ecocité de La Réunion s'appuie sur une analyse globale des atouts et des besoins du territoire, mais aussi de son potentiel d'urbanisation et de rayonnement sur l'ensemble de la Côte Ouest.

UNE OPPORTUNITÉ INÉDITE POUR LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

Concentrant 25% de la population réunionnaise, la démographie du TCO devrait presque doubler d'ici 2050. Le défi de l'Ecocité : concilier croissance démographique et développement équilibré du territoire, notamment entre les hauts et le littoral. **Emploi, formation, logements, culture et loisirs, transports, agriculture, ... : l'Ecocité bénéficiera aux 5 communes de l'intercommunalité et sera un levier de développement pour toute La Réunion.**



La Possession
les bas de la commune, notamment le Cœur de Ville.



Le Port
l'ensemble de la commune, y compris la zone arrière portuaire (ZAP).



Saint-Paul
le centre-ville historique, la Plaine de Cambaie, Savanna et la réserve naturelle de l'Étang.

Le Port
La Possession
Saint-Paul

Trois Bassins

Saint-Leu

L'UNIQUE ECOCITÉ D'OUTRE-MER

Le label Ecocité attribué par l'État vise à soutenir les territoires engagés dans des politiques d'aménagement ambitieuses en faveur de la transition écologique. Unique territoire d'Outre-Mer labellisé, l'Ecocité fera de La Réunion une référence en matière de développement urbain en milieu tropical et insulaire.

6 AMBITIONS POUR LA VILLE DURABLE ET TROPICALE DE DEMAIN

1 Une ville des proximités

Pour être proche de son travail, des services, des transports ou des équipements : une ville où la vie de quartier est animée.



2 Une ville moteur du développement économique

Pour répondre aux enjeux de la formation, de développement des activités, de création d'emplois, notamment dans les champs de l'économie sociale et solidaire, ainsi que dans les filières de l'innovation et de la construction durable.



3 Une ville mobile et accessible

Pour simplifier les déplacements avec le développement des transports en commun, de nouvelles liaisons interurbaines ainsi que des cheminements piétons et cyclables apaisés sur tout le territoire.



4 Une ville ludique et attractive

Pour un territoire à vivre et à découvrir, qui propose une offre culturelle/loisirs et des équipements de qualité pour tous.



5 Une ville jardin

Pour redonner toute sa place à la nature en ville, remettre au cœur des lieux de vie le jardin créole et les espaces agricoles pour développer le circuit-court.



6 Une ville résiliente et économe

Pour construire une ville durable qui préserve les ressources naturelles, crée ses propres sources d'énergie et privilégie une conception bioclimatique.



FOCUS SUR 4 PROJETS PHARES

Dès 2030, 14 opérations seront livrées et transformeront le cadre de vie ! Lumière sur 4 projets clés.

Ecoquartier Cœur de Ville de La Possession

Coeur de Ville de La Possession - en partie livré - vise à créer un centre-ville proposant logements, commerces et services de proximité. Pionnier de la ville jardin dans l'Ecocité, Cœur de Ville est un projet exemplaire alliant durabilité, qualité de vie et services.



Le Campus d'innovations tropicales et insulaires au sein du Triangle de l'Oasis au Port : un pôle d'excellence dans le domaine de la formation et de la construction durable.

Ce campus de l'innovation est bâti sur un programme orienté sur 4 pôles. **Un pôle tertiaire** qui comprend des bureaux, des services, des commerces ; **un pôle enseignement** qui regroupe les structures d'enseignement et de formation, des services mutualisés, le pôle d'Aménagement et de Construction Durable (PACD) ; **un pôle de services et d'activités** et **un pôle hébergement** pour étudiants.



La Plaine de Cambaie

Vaste espace aménageable entre les villes du Port et de Saint-Paul, la Plaine de Cambaie accueillera dès 2030 une première opération publique et privée d'aménagement comprenant :

- **L'Ecoquartier Cambaie-Oméga** : un nouveau lieu de vie connecté aux transports en commun et mêlant logements, services, activités économiques, espaces verts et agricoles ;
- **La Plaine des loisirs** : situé autour du stade Julius Bénard et du cinéma Cambaie, cet espace permettra de développer le pôle loisirs et sports existant et d'accueillir de nouveaux équipements ;
- **Le pôle de développement économique Henri Cornu** : futur cœur économique durable de l'ouest, il conjuguera activités artisanales, industrielles et logistiques.



Le développement des transports en commun

L'Ecocité s'appuie sur des investissements importants dans les transports en commun pour en améliorer la fréquence, le confort et la régularité. Des pôles d'échanges seront créés ou réaménagés et près de 14 km de couloirs bus seront réalisés. Ces aménagements préfigureront la mise en place à plus long terme d'un réseau ferré.

